



- LÉGENDE**
- ZONES URBAINES**
- UA - Zone urbaine mixte à caractère central, centralité commerciale
  - UB - Zone urbaine périphérique
  - UBI - Centralité de quartier La Quinte - La Bretonnière
  - UE - Zone urbaine à dominante d'activités économiques
  - UEi - Zone urbaine à dominante d'activités économiques industrielles
  - UEt - Zone urbaine à dominantes d'activités économiques à vocation touristique
  - UL - Zone urbaine de respirations paysagères ou de transition avec les zones naturelles
- ZONES A URBANISER**
- IAU - Zone à urbaniser
  - IAUE - Zone à urbaniser à dominante d'activités économiques
  - IAUEc - Zone à urbaniser à dominante d'activités économiques participant au corridor écologique
  - IAUS - Zone à urbaniser correspondant à la ZAC de Sévailles
  - 2AU - Zone d'urbanisation future en complément de la zone IAU
  - 2AUE - Zone d'urbanisation future en complément de la zone IAUE à domination d'activités économiques
- ZONES NATURELLES**
- NF - Zone naturelle de protection des forêts
  - NP - Zone naturelle à protéger
  - NT - Zone naturelle touristique
- ZONES AGRICOLES**
- A - Zone agricole
  - Ae - Zone agricole, secteur avec des activités non agricoles
  - Anc - Zone agricole non constructible à proximité de la zone urbaine ou de la zone à urbaniser
- Espace Bois Classé (E.B.C.)  
 Secteur soumis aux articles L.111-6 à L.111-8 du Code de l'urbanisme  
 Marge de recul le long des routes départementales applicable aux habitations (25 m)  
 Marge de recul le long des routes départementales applicable aux autres usages (35 m)  
 Emplacement réservé  
 Construction pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'urbanisme

Ech : 1/5 000 ème

0 100 500m

N

**PLAN LOCAL D'URBANISME  
DE LIFFRÉ**

05 - Document graphique n°1/2

1/5000ème

- 06/07/2017 - DCM 17-229 - Approbation PLU
- 06/11/2017 - AM 17.367 - MAJ 1 PLU
- 06/06/2018 - AM 18.197 - MAJ 2 PLU
- 20/12/2018 - DCM 18.341 - Approbation MS1 PLU
- 18/02/2021 - DCM 21.035 - Approbation MS2 PLU
- 24/08/2021 - AM 2021.396 - MAJ 3 PLU
- 30/09/2021 - DCM 2021-165 - DP MECDU PLU
- 07/07/2022 - DCM 2022.191 - Approbation M1 PLU
- 06/07/2023 - DCM 2023.179 - Approbation MS 3 PLU